

Cet ouvrage réunit les actes du colloque tenu dans l'abbaye de Solignac du 20 au 22 septembre 2018. Il s'agissait à nouveau d'explorer de façon pluridisciplinaire un établissement religieux du Limousin ayant connu sa gloire à l'époque médiévale, après Saint-Martial de Limoges et Saint-Yrieix. Parce que le colloque a tenu ses promesses en matière d'échanges, il est apparu indispensable de commander d'autres études, ainsi des éditions de sources supplémentaires ou des relevés enfin exacts permettant de mieux lire l'abbatiale et son contexte urbain.

Le monastère bénédictin dispose de grands atouts pour prendre une place plus qu'honorable dans la grande Histoire. Les fonds textuels sont importants, y compris pour le Haut Moyen Âge ; les fonds iconographiques ne sont pas moins exceptionnels, y compris pour l'époque moderne.

Si ce recueil invite à mettre à jour la riche historiographie de champs d'étude déjà explorés, s'il met en lumière des sources documentaires jusque-là peu ou pas analysées, il ne peut prétendre résoudre toutes les questions posées. Espérons qu'il encouragera de nouvelles recherches.

*Illustrations de couverture* : en haut à gauche, *Livre du chapitre*, BnF NAL 214, fol. 100, Éloi et Remacle, cl. Lemaître ; en haut à droite, vue cavalière, dans dom Estiennot, *Antiquitatum in diocesi Lemovicensi benedictarum*, ADHV, 6 H 3, cl. Archives départementales ; en bas, abbatale de Solignac, vue vers l'ouest, cl. Amelot.

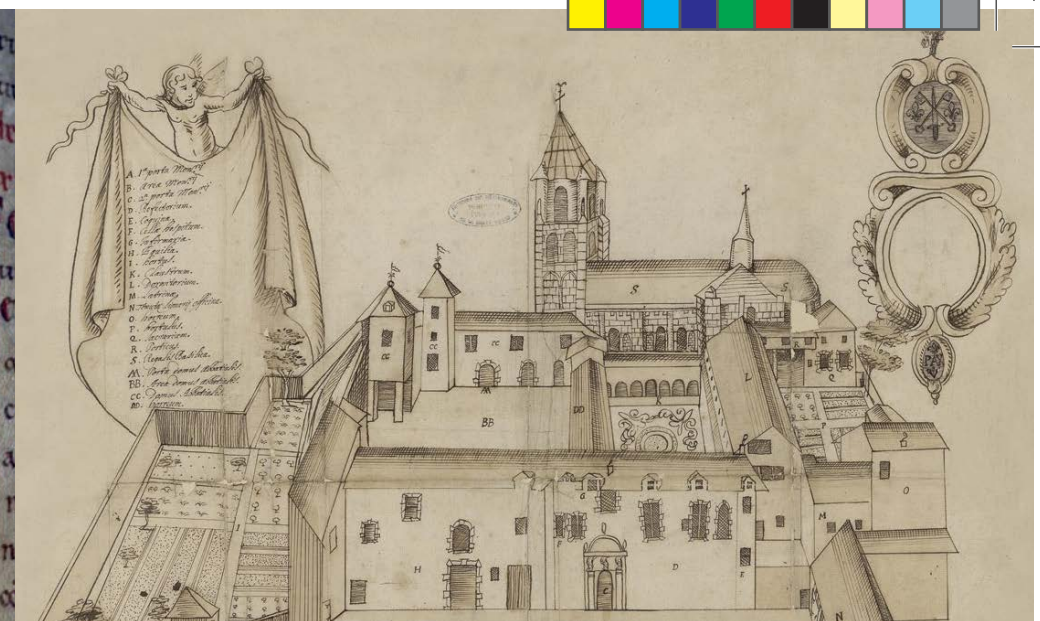


ISBN : 978-2-84287-852-8  
ISSN : 1959-3090  
25 €

CL. ANDRAULT-SCHMITT, St. LAFAYE,  
J.-L. LEMAITRE (dir.)



L'abbaye de Solignac (VII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)



# L'abbaye de Solignac (VII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)

*Mémoires plurielles d'une très ancienne fondation*

Textes réunis par  
**Claude ANDRAULT-SCHMITT**  
**Stéphane LAFAYE**  
**Jean-Loup LEMAITRE**





## Jalons pour une histoire des relations entre les abbayes de Stavelot et de Solignac, du VII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle

Alain DIERKENS\*  
Université libre de Bruxelles

Par un document exceptionnel, daté du dimanche 22 novembre 638, Éloi fait don de sa dotation foncière initiale à la communauté monastique qu'il avait fondée à Solignac sur une terre fiscale reçue du roi Dagobert<sup>1</sup>. Contrairement à ce que l'on écrit volontiers, cette charte n'est pas l'acte de fondation du monastère : celui-ci existait déjà – personnifié et qualifié de *Domina*, il est le bénéficiaire de la cession par Éloi de terres et de droits – et il disposait déjà d'un abbé, Remacle. Néanmoins, le contexte suggère que la charte de 638 doit certainement être assez proche de la date de la fondation. Datée de la dixième année du règne de Dagobert, elle était, à la suite du grand médiéviste Bruno Krusch notamment, placée en 632 : les recherches de Margarete Weidemann sur la chronologie des règnes des souverains mérovingiens des VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles<sup>2</sup> impliquent cependant – comme l'a bien souligné Clemens Bayer<sup>3</sup> – qu'il convient de

compter les années de règne de Dagobert à partir de la mort de Clotaire II en 629. Comme on le verra, le changement de dates est lourd de conséquences. Dagobert meurt deux ans plus tard, en 640 ; l'ancien monétaire royal Éloi quitte alors la Cour et sera peu après, le même jour que son collègue et ami, le référendaire Audoenus (Ouen), promu à la dignité épiscopale (13 mai 641)<sup>4</sup>.

Dans la charte de 638, Éloi s'adresse à Remacle, dont c'est ici la première mention connue. On y apprend que Remacle, premier abbé de Solignac, avait reçu sa formation monastique à Luxeuil (ou dans un monastère étroitement lié à Luxeuil) et qu'il était chargé de veiller à ce qu'à Solignac soit observée une règle monastique rigoureuse, qualifiée de *regula Benedicti vel Columbani* (et, plus loin, *ad modum Luxoviensis monasterii*)<sup>5</sup>. L'abbé de Luxeuil, qui n'est pas nommé dans la charte (mais il s'agissait assurément

\* Cet article reprend la substance de l'exposé que j'ai présenté à Solignac le 21 septembre 2018. Je tiens à remercier Jean-Loup Lemaitre qui, le premier, lors du colloque consacré à l'abbaye de Stavelot au XIII<sup>e</sup> siècle (mai 2012), m'a parlé des manifestations culturelles prévues à Solignac en 2018 et qui, relayé avec efficacité par Claude Andrault, m'a invité à reprendre le dossier des relations entre Stavelot et Solignac au Moyen Âge. En plus de Jean-Loup Lemaitre, de Claude Andrault et de l'ensemble des organisateurs du colloque de Solignac, je tiens à remercier chaleureusement Philippe George, assurément le meilleur connaisseur du sujet, qui m'a transmis, avec sa générosité habituelle, les renseignements dont il disposait, et Brigitte Neuray, qui m'a associé à ses recherches sur l'abbaye de Stavelot. Comment ne pas accorder une place à part à Clemens Bayer, historien rigoureux et latiniste hors pair ; nos discussions, même les plus acharnées, se déroulent dans une atmosphère chaleureuse et amicale que j'apprécie particulièrement.

<sup>1</sup> Ed. Br. KRUSCH, *Monumenta Germaniae Historica [MGH], Scriptores rerum merovingicarum [SSRM]*, t. 4, Hanovre-Leipzig, 1902, p. 746-749. Voir l'édition ci-dessus.

<sup>2</sup> M. WEIDEMANN, « Zur Chronologie der Merowinger im 7. und 8. Jahrhundert », *Francia*, 25, 1998, p. 177-230, aux p. 181 et 220-221.

<sup>3</sup> Cl. BAYER, « Remaclus », dans *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde [RGA]*, 2<sup>e</sup> éd., t. 24, Berlin-New York, Walter De Gruyter, 2003, p. 485-504, p. 485.

<sup>4</sup> St. PATZOLD, « Eliten um 630 und um 700. Beobachtungen zur politischen Desintegration des Merowingerreichs im 7. Jahrhundert », dans J. JARNUT et J. STROHMANN éd., *Die merowingischen Monetarmünzen als Quelle zum Verständnis des 7. Jahrhunderts in Gallien*. Paderborn, W. Finck, 2013, p. 551-562. De façon plus spécifique, sur Éloi, M. HEINZELMANN, « *Eligius monetarius* : Norm oder Sonderfall ? », *ibid.*, p. 243-292 (version française abrégée : « Éloi, haut dignitaire, aumônier, monétaire. Les représentations d'une politique sociale à la Cour mérovingienne », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 99, 2013, p. 221-233). Sur Ouen, G. SCHEIBELREITER, « Audoin von Rouen. Ein Versuch über den Charakter des 7. Jahrhunderts », dans H. ATSMAN, éd., *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850. Colloque historique international*, Sigmaringen, Jan THOEBECKE Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16), t. 1, p. 195-216.

<sup>5</sup> Sur tout ceci, voir Cl. BAYER, « Remaclus », *op. cit.*, p. 489-492, avec bibliographie. Le quatorze centième anniversaire de la mort de Colomban († 615) a suscité de nombreuses et importantes publications (notamment les Actes des colloques organisés successivement en Irlande, à Bobbio et à Luxeuil) sur la règle dite de saint Colomban, sur Luxeuil, sur l'influence en Gaule du monachisme volontiers qualifié de

de Walbert), était autorisé à intervenir dans la gestion de Solignac, notamment en cas de problème de personne ou de relâchement de la discipline. En 641-642, Jonas de Bobbio insère, au livre II de sa *Vita Columbani abbatis discipulorumque eius*, une mention élogieuse d'Éloi et du *monasterium nobile* de Solignac, mais ne cite pas Remacle<sup>6</sup>. Dans la *Vita Eligii* qu'Ouen rédigea à la fin du VII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>, Solignac est semblablement cité en termes enthousiastes ; une mention est faite de la nomination d'un abbé (*abbate constituto*), mais sans le nommer, alors qu'Ouen connaissait évidemment son identité<sup>8</sup>. Un peu plus loin, la *Vita* fait allusion à cet abbé – toujours sans le nommer –, qu'Éloi a dû remplacer : il aurait été appelé à une fonction épiscopale (*ad episcopatum captus habebatur*)<sup>9</sup>. Ce curieux passage ne se trouve pas dans toutes les versions de la *Vita* et certains historiens,

convaincus de ce que Remacle n'avait jamais été évêque diocésain, ont pensé à une interpolation. Ces silences prennent une signification particulière quand on se rappelle que, vers 645, Remacle quittera Solignac pour rejoindre l'Austrasie, à laquelle l'Aquitaine était liée institutionnellement. Il sera accueilli avec faveur par le maire du palais d'Austrasie, le Pippinide Grimoald, qui lui donnera l'occasion de fonder un premier monastère à Cugnion sur la Semois, au diocèse de Trèves. Après l'échec de ce projet, c'est encore Grimoald qui, derrière le roi Sigebert III, se trouve aux origines des monastères, très vite organiquement unis, de Malmedy (diocèse de Cologne) et de Stavelot (diocèse de Maastricht[-Liège]), au nord de la grande et giboyeuse forêt d'Ardenne<sup>10</sup>.

On ne connaît pas les raisons du départ de Remacle, mais des divergences de vue politiques et/ou

« colombanien ». Les idées que j'avais défendues en leur temps (« Prolégomènes à une histoire des relations culturelles entre les Îles Britanniques et le Continent pendant le haut Moyen Âge. La diffusion du monachisme dit colombanien ou iro-franc dans quelques monastères de la région parisienne au VII<sup>e</sup> siècle et la politique religieuse de la reine Bathilde », dans H. ATSMAN, éd., *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850, op. cit.*, t. 2, p. 371-394) devraient assurément être actualisées, même si je les crois encore globalement pertinentes. Pour mon propos actuel, il est inutile d'y insister. Voir cependant Ch. MÉRIAUX, « *Multorum coenobiorum fundator et innumerabilium pater monachorum*. Le culte et le souvenir de saint Colomban et de ses disciples dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge », dans E. DESTEFANIS, éd., *L'eredità di san Colombano. Memoria e culto attraverso il Medioevo* [Actes du colloque, Bobbio, 21-22 novembre 2015], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 85-98.

<sup>6</sup> Jonas de Bobbio, *Vita Columbani abbatis discipulorumque eius libri II*, éd. Br. KRUSCH, *MGH, SSRM*, t. 4, Hanovre-Leipzig, 1902, p. 1-152, ici livre II, chap. 10, p. 128.

<sup>7</sup> Voir l'article fondamental de Cl. BAYER, « *Vita Eligii* », dans *RGA*, 2<sup>e</sup> éd., t. 35, Berlin-New York, Walter De Gruyter, 2007, p. 460-524. Sur la *Vita Eligii*, voir aussi, plus récemment, Ch. MÉRIAUX, « Du nouveau sur la Vie de saint Éloi », dans *Mélanges de Science religieuse*, 67, 2010, 3 (*Hagiographie et prédication*), p. 71-85 et *Id.*, « Pour une reprise des travaux sur la Vie de saint Éloi », dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 2010 [2015], p. 25-28.

<sup>8</sup> *Vita Eligii episcopi Noviomagensis*, éd. Br. KRUSCH, *MGH, SSRM*, t. 4, *op. cit.*, p. 634-742 ; ici livre I, chap. 15, p. 681.

<sup>9</sup> *Ibid.*, livre II, chap. 15, p. 703.

<sup>10</sup> Sur la fondation de Stavelot et Malmedy, la bibliographie est très vaste. On verra, par exemple, René NOËL, « Moines et nature sauvage dans l'Ardenne du haut Moyen Âge (saint Remacle à Cugnion et à Stavelot-Malmedy) », dans J.-M. DUVOSQUEL et A. DIERKENS éd., *Villes et campagnes au Moyen Âge. Mélanges Georges Despy*, Liège, Éd. du Perron, 1991, p. 563-597 ; *Id.*, « Deux grandes forêts du nord de la Gaule

franke : la *Silva Arduenna* et la *Carbonaria* », dans M. ROUCHE, éd., *Clovis. Histoire et mémoire*, t. 1 : *Clovis et son temps. L'événement*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1997, p. 631-669 ; Philippe GEORGE, « Saint Remacle, évangéliste en Ardenne (ca. 650). Mythe et réalité », dans J.-P. MASSAUT et M.-É. HENNEAU éd., *La christianisation des campagnes. Actes du colloque du CIHEC (25-27 août 1994)*, Bruxelles-Rome, Institut historique belge de Rome, 1996, t. 1, p. 47-70 [réimprimé, avec quelques compléments et sous un titre légèrement différent : « Saint Remacle de Malmedy et de Stavelot. Entre mythe et réalité », dans B. VAN DEN BOSSCHE, éd., *Les moines à Stavelot-Malmedy du VI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque « Le monastère de Wavreumont dans l'histoire » (1-3 mars 2001)*, Stavelot, abbaye de Stavelot, 2003, p. 19-32] ; *Id.*, « Autour de Stavelot-Malmedy, VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle », dans M. POLFER, éd., *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (V<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)*, Luxembourg, Institut grand-ducal et CLUDEM, 2000 (Publications du CLUDEM, 16 ; Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg, 117), p. 317-338 ; *Id.*, « L'Aquitaine et le pays mosan. Sur les pas de saint Remacle », dans E. BOZOKY, éd., *Saints d'Aquitaine. Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 103-126 ; N. SCHROEDER, *Les hommes et la terre de saint Remacle. Histoire sociale et économique de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, VII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2015, surtout p. 17-32 ; et, plus récemment encore, voir la lecture des chartes mérovingiennes par Josiane BARBIER, « Rois et forêts en Lotharingie pendant le premier Moyen Âge. L'Ardenne berceau de la *forestis* ? », dans M. PAULY et H. PETTIAU, éd., *La forêt en Lotharingie médiévale. Der Wald im mittelalterlichen Lotharingien. Actes des 18<sup>es</sup> Journées Lotharingiennes*, Luxembourg, Institut grand-ducal et CLUDEM, 2016 (Publications du CLUDEM, 43 ; Publication de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg, 127), p. 195-221.

religieuses doivent certainement être prises en considération<sup>11</sup>. Pendant plusieurs siècles, on n'a conservé à Solignac aucune trace d'un culte, ou même d'un simple souvenir positif, accordé à Remacle ; ce qui contraste fortement avec ce que l'on observe dans la plupart des autres monastères du haut Moyen Âge, dans lesquels le souvenir du fondateur ou du premier abbé est pieusement entretenu. Il n'est, en tout cas, aucunement question alors de liens qui auraient uni Stavelot et Solignac, en mémoire de leur premier abbé commun<sup>12</sup>.

En Austrasie, en revanche, Remacle bénéficie d'une aura remarquable. Comme abbé de Stavelot et de Malmedy, comme abbé-évêque (*abbas-episcopus*, abbé revêtu de la dignité épiscopale), comme évêque diocésain de Maastricht<sup>13</sup>, Remacle est honoré et, dès sa mort aux environs de 675, un culte se développe autour de sa tombe. Ce culte précoce a permis la conservation de ses restes et un examen anthropologique relativement récent (1985) a confirmé les impressions de l'auteur du procès-verbal d'ouverture de la châsse le 23 juin 1657<sup>14</sup> : Remacle, mort sexagénaire, était un homme très grand et fort, au physique imposant... L'histoire ultérieure du culte de Remacle suggère qu'à Stavelot, on avait conservé quelques reliques secondaires, comme son bâton abbatial (dont il sera question plus loin), sa *cappa* et sa

*casula*<sup>15</sup>, ses sandales (attestées par des authentiques datables respectivement du milieu du x<sup>e</sup>, du xi<sup>e</sup> et du xii<sup>e</sup> siècle)<sup>16</sup>, probablement sa cuculle<sup>17</sup>. Par contre, les sandales conservées aujourd'hui aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles sont plus récentes et datent de la deuxième moitié du xii<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Il en est de même des deux peignes liturgiques dits de saint Remacle, également conservés aux MRAH : une étude stylistique permet de les attribuer respectivement à la seconde moitié du x<sup>e</sup> et au xi<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>.

### De la mort de Remacle à l'abbatit de Wibald

À Stavelot non plus, on n'a pas mis en évidence les liens historiques de Stavelot avec Solignac. Aucune mention de Solignac dans les quelque cent trente chartes des vii<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècles de Stavelot-Malmedy éditées en 1909 par Joseph Halkin et le chanoine Charles-G. Roland<sup>20</sup>. Vers 830-840, la *Vita Remacli prima* évoque inévitablement Solignac, mais sans insister ; cette mention est plutôt, pour l'hagiographe, l'occasion de mettre en évidence, de manière un peu stéréotypée, les qualités de Remacle comme abbé<sup>21</sup>. En ce qui concerne Solignac, la *Vita Remacli secunda*, rédigée par Hériger de Lobbes peu avant 980 (?), avant d'être insérée – avec de légères adaptations – dans ses *Gesta pontificum Tungrensium, Traiectensium et Leodiensium*, se base sur la *Vita prima* et sur une *Homilia in natale Remacli* du début du x<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup> ; elle

<sup>11</sup> Cl. BAYER, « Remaclus », *op. cit.*, col. 492-494.

<sup>12</sup> Sur les rapports entre Stavelot et Solignac, l'article de base reste, même s'il a beaucoup vieilli, Fr. BAIX, « Saint Remacle et les abbayes de Solignac et de Stavelot-Malmedy », *Revue bénédictine*, 61, 1951, p. 167-207.

<sup>13</sup> Cl. BAYER, « Remaclus », *op. cit.*, col. 494-496, montre de façon très convaincante, me semble-t-il, que Remacle a bien été évêque du diocèse de Maastricht[-Liège] et qu'il aurait succédé dans cette charge à saint Amand, lui aussi Aquitain d'origine et moine de profession. Voir aussi sa contribution dans le présent volume. Cfr Alain DIERKENS, « Notes biographiques sur saint Amand, abbé d'Elnone et éphémère évêque de Maastricht (+ peu après 676) », dans É. BOZOKY, éd., *Saints d'Aquitaine*, *op. cit.*, p. 63-80, surtout p. 75-77.

<sup>14</sup> Philippe GEORGE, *Les reliques de Stavelot-Malmedy. Nouveaux documents*, Malmedy, Malmedy Art & Histoire, 1989, p. 97-100 (avec la n. 41).

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 33-34 et 37.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 31-33, pour les authentiques des xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles provenant de Lierneux et pour d'autres attestations plus récentes (Oignies, Saint-Trond). Pour l'authentique des environs de 960 trouvée en 1944 dans la châsse de saint Patrocle à Soest en Westphalie et aujourd'hui disparue, voir Mark MERSIOWSKY, « Karolingische und ottonische Reliquienauthentiken aus Westfalen », dans K. WALLENWEIN, T. LICHT et B. FRENK éd., *Reliquien-authentiken. Kulturdenkmäler des Frühmittelalters*, Regensburg, Schnell & Steiner, 2021, p. 139-204, aux p. 172-173.

<sup>17</sup> Ph. GEORGE, *Les reliques de Stavelot-Malmedy*, *op. cit.*, p. 34-36. Cette coule monastique a particulièrement retenu l'attention des bénédictins dom Edmond Martène et dom Ursin Durand lors de leur passage à Stavelot en 1718, puisqu'ils lui consacrent une description détaillée et une gravure particulière (E. MARTÈNE et U. DURAND, (*Second*) *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1724, p. 153-155) ; cfr Ph. GEORGE, *Les reliques ...*, *op. cit.*, p. 34-36.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 32. Cfr, par exemple, Sophie BALACE, « Sandales liturgiques », dans *La salle aux trésors. Chefs d'œuvre de l'art roman et mosan*, Turnhout, Brepols, 1999 (Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles. Catalogues des collections, 1), p. 126-127, n° 50.

<sup>19</sup> Ph. GEORGE, *Les reliques...*, *op. cit.*, p. 38. Cfr, par exemple, S. BALACE, « Peigne(s) liturgique(s) », dans *La salle aux trésors...*, *op. cit.*, p. 100-103, n°s 37 et 38.

<sup>20</sup> J. HALKIN et Ch.-G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, t. 1, Bruxelles, Commission royale d'Histoire, 1909.

<sup>21</sup> *Vita Remacli episcopi et abbatis*, éd. Br. KRUSCH, *MGH, SSRM*, t. 5 (Hanovre-Leipzig, 1910), p. 104-108 ; ici chap. 1, p. 104-105.

<sup>22</sup> Hériger de Lobbes, *Vita secunda Remacli Stabulensis*, éd. R. KOEPKE, *MGH, Scriptores*, t. 7 (Hanovre, 1846), p. 164-165 et 180-189 et compl. dans Br. KRUSCH, *MGH, SSRM*, t. 5, *op. cit.*, p. 109-110. Voir notamment R. BABCOCK, « Heriger or Notger ? The Authorship of the *Gesta Episcoporum Leodiensium*, the

est accompagnée d'une description idyllique de l'Aquitaine<sup>23</sup>. Ce passage a retenu l'attention de Jacques Stiennon, qui le croyait tout à fait original et qui lui a consacré un article spécifique<sup>24</sup> ; on sait aujourd'hui qu'il est directement inspiré d'Orose, d'Isidore de Séville et de la *Passio sancti Dionysii* d'Hilduin<sup>25</sup>. Il n'en reste pas moins qu'Hériger semble avoir été fort séduit par l'Aquitaine<sup>26</sup> ; le ton très élogieux de sa description a poussé quelques historiens à se demander si Hériger n'avait pas visité personnellement le Limousin, voire s'il ne s'était pas rendu à l'abbaye de Solignac. Cette hypothèse ne me semble pas devoir être retenue. Par ailleurs, dans le *Liber primus miraculorum sancti Remacli* du milieu du IX<sup>e</sup> siècle comme dans le *Liber secundus* dont la rédaction a été poursuivie par divers auteurs jusqu'aux environs de 1100, on ne trouve aucune trace d'un quelconque intérêt qu'aurait éprouvé un pèlerin venu d'Aquitaine pour la tombe de Remacle ou pour l'abbaye de Stavelot<sup>27</sup>. Ce relatif manque d'intérêt pour Stavelot-Malmedy de la part de religieux originaires du Sud-Ouest du royaume de France ou de la région pyrénéenne se constate aussi au milieu du XI<sup>e</sup> siècle : le porteur du rouleau funéraire de Guifred, comte de

Cerdagne, moine de Saint-Martin du Canigou († 1049), fait route jusqu'en Lotharingie ; il s'arrête à Florennes, à Fosses, à Brogne, à Namur, à Liège, à Maastricht, à Aix-la-Chapelle, mais il ne fait pas le détour par Stavelot<sup>28</sup>.

Parmi les authentiques de reliques conservées à Solignac, il y a une authentique du IX<sup>e</sup> siècle de reliques de saint Quirin, un saint particulièrement honoré à Malmedy<sup>29</sup>. Jean-Loup Lemaître la rapproche d'une authentique du X<sup>e</sup> siècle de sainte Gertrude de Nivelles<sup>30</sup> et se demande s'il ne faut pas voir là un indice de liens anciens de Solignac avec le pays mosan *lato sensu*<sup>31</sup>. Ce n'est évidemment pas impossible, mais je serais plus prudent, d'autant plus que la date d'une authentique n'est pas nécessairement celle de l'acquisition de la relique correspondante.

C'est peut-être de la fin de cette première période (XI<sup>e</sup> siècle ?) que date l'établissement des liens de confraternité entre Stavelot et Solignac<sup>32</sup>. Mais la date exacte et les circonstances de cet accord sont inconnues : comme on le lira ci-dessous, on sait seulement que cette confraternité a été « renouvelée » en 1134, à l'initiative de l'abbé Wibald.

*Vita Remacli* and the *Vita Landoaldi* », *Latomus*, 68, 2009, p. 1027-1048.

<sup>23</sup> Hériger, *Vita Remacli secunda*, chap. 41-42, éd. cit., p. 181.

<sup>24</sup> Jacques STIENNON, « Une description peu connue de l'Aquitaine par Hériger de Lobbes († 1007) », *Annales du Midi*, 72, 1966, p. 273-286.

<sup>25</sup> Robert BABCOCK, « The Description of Aquitania by Heriger of Lobbes and the *Passio sancti Dionysii* of St. Denis », *Latomus*, 67, 2008, p. 1010-1016.

<sup>26</sup> Alain DIERKENS, « Chrodoara est-elle d'origine aquitaine ? Note sur le dossier hagiographique de sainte Ode d'Amay », dans E. BOZOKY, éd., *Saints d'Aquitaine*, op. cit., p. 173-188, aux p. 187-188.

<sup>27</sup> *Miracula sancti Remacli episcopi et abbatis*, éd. J. Veldius, *Acta sanctorum*, Sept., t. 1 (1746 ; 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1868), p. 696-725. Sur ces Miracles, voir Philippe GEORGE, « La vie quotidienne à Stavelot-Malmedy autour de l'an mil. Moines et société à travers les *Miracula Remacli* », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 111, 2003, p. 15-58.

<sup>28</sup> Éd. Jean DUFOUR, *Recueil des rouleaux des morts (VIII<sup>e</sup> siècle-vers 1536)*, t. 1 : VIII<sup>e</sup> siècle-1180. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2005 (Recueil des historiens de la France. Obituaires), p. 135-204, n° 74, avec la carte et le détail des églises visitées p. 694-697. Un des premiers historiens à avoir compris l'intérêt de ce rouleau pour le pays mosan est Jacques STIENNON, « Routes et courants de culture. Le rouleau mortuaire de Guifred, comte de Cerdagne, moine de Saint-Martin du Canigou († 1049) », *Annales du Midi*, 76, 1964, p. 305-314.

<sup>29</sup> Éd. Jean-Loup LEMAITRE, « Reliques et authentiques de reliques à l'abbaye Saint-Pierre de Solignac », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 2015 [2017],

p. 115-137 (réimpr. dans Jean-Loup LEMAITRE, *Le Limousin monastique. Autour de quelques textes*. Ussel, Musée du pays d'Ussel, 1992, p. 137-159), à la p. 131, n° 12. La lecture « Quiirini » n'est pas assurée, d'autant plus que l'abbaye possédait aussi des reliques de Quinis/Quinide, évêque de Vaison à la fin du VI<sup>e</sup> siècle (*Ibid.*, p. 116). Cette authentique est postérieure aux environs de 800 et n'a donc pas été reprise parmi les authentiques de Solignac publiées dans H. ATSMAS, J. VEZIN et R. MARÉCHAL, *Chartae latinae antiquiores. Fac-Simile Edition of the Latin Charters prior the Ninth Century*, t. 19 : *France VII*, Zurich-Dietikon, Urs Graf Verlag, 1987, n° 683, p. 60-61. Sur Quirin et son culte à Malmedy où ses reliques auraient été transférées au tout début du IX<sup>e</sup> siècle (808 ?), voir Philippe GEORGE, « Saint Quirin de Malmedy. Pour une histoire de son culte », dans *Art & Histoire. De l'Occident médiéval à l'Europe contemporaine. Dix années d'activités de Malmedy Art & Histoire*, Malmedy, 1997, p. 173-176 et *Id.*, « Les Miracles de saint Quirin de Malmedy, un livret médiéval au cœur du XVI<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 164, 1998, p. 1-29 (aux p. 1-4).

<sup>30</sup> J.-L. LEMAITRE, « Reliques et authentiques de reliques... », op. cit., p. 130, n° 4.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 133-134 ; Claude ANDRAULT-SCHMITT, « Solignac, abbatale Saint-Pierre », dans É. VERGNOLLE, éd., *Haute-Vienne romane et gothique. L'âge d'or de son architecture*. Paris, Société française d'Archéologie, 2016 (Congrès archéologique de France, 2014), p. 177-196, à la p. 178, n. 13.

<sup>32</sup> Philippe GEORGE, « Les confraternités de l'abbaye de Stavelot-Malmedy », *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 161, 1995, p. 105-169, p. 113.

### Les abbatiats de Wibald (1130 - 1158) et d'Erlebald (1158-1192)

L'abbatiate de Wibald (ou Guibaud, si l'on utilise la forme francisée de son nom, totalement inusitée en Belgique ou, bien sûr, en Allemagne) se révèle essentiel pour mon sujet<sup>33</sup>.

La première manifestation connue de l'intérêt de l'abbé Wibald pour Solignac remonte à 1134 : le récit en est consigné dans une charte du 16 mai 1238, rédigée à la demande de Clément, cellérier de Solignac, qui reprend littéralement les renseignements fournis dans un document contemporain des événements<sup>34</sup>. En 1134 donc, Wibald vint à Solignac, accompagné de deux frères de l'abbaye de Stavelot ; il aurait été incité à entreprendre ce voyage par l'amour (*pro amore et desiderio*) de Remacle qui avait été, pour les deux abbayes, le premier abbé (*rector*) et qui avait joué dans leur fondation, respectivement auprès d'Éloi et de Grimoald, un rôle important voire décisif (*fundatoris adiutor*). Wibald tient, lors d'une réunion du chapitre, un sermon sur l'amour fraternel (*de caritate*), à l'issue duquel l'abbé de Solignac, Maurice, et lui-même décident de « confirmer et de renouveler »<sup>35</sup> les liens de fraternité entre les deux abbayes (*societas atque fraternitas*). Un document écrit est rédigé alors<sup>36</sup> ; les obligations réciproques des deux communautés y sont décrites en détail. Elles ne sont pas fondamentalement originales, mais elles sont adaptées à un constat : l'éloignement physique (*quamvis loca longis terrarum spatiis separentur*) ne doit pas nuire à la qualité des relations entre les deux abbayes (« entre les frères, un seul cœur et une seule âme » : *inter fratres unum cor et*

*anima una*). Il est ainsi précisé que si un frère d'une des abbayes se rend dans l'autre, il ne doit pas être reçu comme un voyageur ou un pèlerin (*non tamquam peregrinus*) mais comme un vrai membre de la communauté, tant dans les prières que dans les ressources financières (*in omni conventu, oratione et praebenda*). L'annonce du décès des moines défunts doit être transmise sans délai par des messagers spécialement mandatés pour cela (*missis nuntiis*). Les défunts de Solignac devront être solennellement commémorés à Stavelot (offices, messes, récitation de psaumes, cloches à vêpres et à matines, etc.), et réciproquement. Le nom des frères défunts de Stavelot doit être transcrit dans l'obituaire (ici qualifié de *martyrologium*) de Solignac, et réciproquement. À la mort de l'abbé d'une des deux communautés, le deuil sera célébré dans l'autre comme s'il s'agissait de son propre abbé. Tous les frères présents ont juré d'observer ces clauses (*pax et salus*). Les éventuels contrevenants devront rendre compte de leur négligence à Dieu et aux saints Pierre et Paul, mais aussi aux saints Éloi, Remacle et Tillon (Théau)<sup>37</sup>.

Si les documents nécrologiques de Solignac et de Stavelot montrent bien que les mesures préconisées en 1134 n'ont pas toutes été suivies à la lettre, on remarquera que l'abbé Maurice est cité dans le nécrologe de Stavelot<sup>38</sup>, et que Wibald l'est de même à Solignac<sup>39</sup>. Au 4 novembre, est prévue à Solignac une *commemoratio fratrum Stabulensium*<sup>40</sup>.

C'est peut-être dans le sillage des bonnes relations (re-)créées en 1134 qu'il faut placer deux célèbres lettres de la correspondance de Wibald. Ces lettres ne sont pas datées, mais on peut, sans grand risque

<sup>33</sup> La bibliographie sur Wibald est impressionnante. Je peux me contenter ici de renvoyer à deux publications complémentaires éditées à l'occasion d'une exposition et d'un colloque organisés à Stavelot en 2009 : Albert LEMEUNIER, éd., *Wibald de Stavelot, abbé d'Empire († 1158). D'or et de parchemin. Un trésor à découvrir ...* Stavelot, abbaye de Stavelot, 2009 ; *Id.* et Nicolas SCHROEDER éd., *Wibald en questions. Un grand abbé lotharingien du XII<sup>e</sup> siècle. D'or et de parchemin.* Actes du colloque, 19-20 novembre 2009, abbaye de Stavelot, 2010.

<sup>34</sup> Éd. J. HALKIN & Ch.-G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, t. 2, Bruxelles, Commission royale d'Histoire, 1930, p. 33-34, n° 320 (publication de l'acte annoncée au t. 1, *op. cit.*, p. 321, n° 158). Éd. plus récente : Jean-Loup LEMAITRE, *Les documents nécrologiques de l'abbaye Saint-Pierre de Solignac*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1984 (Recueil des Historiens de la France. Obituaires), p. 78-79.

<sup>35</sup> On ne peut exclure que la fraternité ainsi « confirmée et renouvelée » (*renovata et confirmata*) à laquelle il est fait allusion soit une fiction littéraire et fasse référence au temps de la fondation des deux abbayes dans le second quart du VII<sup>e</sup>

siècle ; l'acte de 1134 serait alors la formalisation de liens spirituels implicites mais restés diffus.

<sup>36</sup> Analyse notamment par Ph. GEORGE, « Les confraternités... », *op. cit.*, p. 113.

<sup>37</sup> Sur le culte à Solignac de saint Tillon ou Théau († c. 700 ?), ermite, orfèvre et disciple de saint Éloi, cfr J.-L. LEMAITRE, « Reliques et authentiques de reliques... », *op. cit.*, p. 121 et Cl. ANDRAULT-SCHMITT, « Solignac, abbatale Saint-Pierre », *op. cit.*, p. 192-193.

<sup>38</sup> Londres, British Library, Add. Mss 18028, f° 170 v° ; cf. J.-L. LEMAITRE, *Les documents nécrologiques...*, *op. cit.*, p. 466.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 169. Le texte du nécrologe primitif de Solignac, rédigé vers 1151-1157, est conservé sous la forme d'une copie figurée et ordonnée dans le *Liber capituli* du dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle (Paris, BnF, nouv. acq. lat. 214). Il sera plus longuement question de ce manuscrit un peu plus loin dans le présent article.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 187 ; Jean-Loup LEMAITRE, « Stavelot et Solignac, une confraternité privilégiée au XIII<sup>e</sup> siècle », dans A. DIERKENS, N. SCHROEDER et B. VAN DEN BOSSCHE éd., *À la recherche d'un temps oublié... Histoire, art et archéologie de l'abbaye de Stavelot-Malmedy au XIII<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque 10 et 11 mai 2012*, Stavelot, Abbaye de Stavelot, 2014, p. 41-46.

d'erreur, les placer dans le deuxième trimestre de 1149. Wibald est alors au sommet de sa gloire politique : il assume la régence de l'Empire germanique pendant l'absence de Conrad III, parti à la Seconde Croisade ; il joue ainsi le même rôle que Suger († 1151), lui aussi abbé bénédictin, dans le royaume de France durant l'absence de Louis VII. En mai (?) 1149, l'abbé de Solignac Gérard de Tarrasson écrit à Wibald, *abbas Sancti Remacii de Arduenna*<sup>41</sup>; il demande à Wibald de remercier et de prier Remacle, leur *communis pater*, grâce à qui l'abbaye de Solignac a échappé à des troubles importants (*de magnis tribulationibus*) et se trouve maintenant en paix. Il s'enquiert de la façon dont Remacle aide et protège la communauté de Stavelot ; il appelle ainsi une réponse de la part de Wibald. Effectivement, peu de temps après, Wibald, qui se présente comme le *servus* de l'église de saint Remacle, accuse réception de la lettre de Maurice qui lui a été transmise par des messagers (*per pueros vestros*)<sup>42</sup>. Il se réjouit des bonnes nouvelles ainsi communiquées et, dans sa réponse, fait allusion, avec force citations bibliques, aux mérites du patronage et de l'intercession de Remacle, à la vie vertueuse menée à Solignac, à leur communauté de pensée et à la force de leur amitié qui se jouent des longues distances. Cette lettre de circonstance, érudite et pleine de bonnes pensées, s'achève de façon abrupte et tout à fait inhabituelle : « à l'automne, renvoyez-nous, écrit en substance Wibald<sup>43</sup>, le messenger aveugle porteur des présentes lettres (*cecum vestrum latorem presentium*) et son guide (*ductor vie*) et confiez-leur quatre lapins, deux mâles et deux femelles. »

Cette mention de lapins est, pour l'histoire des animaux, d'une grande importance et mérite qu'on s'y attarde quelque peu<sup>44</sup> ; c'est, en effet, la première mention de lapins dans la vallée mosane, voire dans l'espace qui correspondrait au nord de la France et au Benelux actuels. Jacques Stiennon, dont on connaît l'esprit curieux et la vaste culture générale, a consacré

à cette question des pages pertinentes. Il introduit ses réflexions dans le style littéraire et poétique qu'il affectionnait ; je ne résiste pas au plaisir de le citer *in extenso*, il écrit : « On peut, dans un premier temps, laisser courir son imagination, reconstituer le voyage des deux messagers de Solignac, un voyage de plus de mille kilomètres, à pied ou à dos de mules, la cueillette des herbes au soir de chaque étape, le soin des lapins enfermés dans leur cage respective, leurs moments de liberté sous les arbres au bord d'un chemin, les effluves variés que capte l'aveugle à travers la multiplicité des paysages que lui décrit son compagnon, et leur arrivée à Stavelot<sup>45</sup>. »

L'histoire de l'expansion du lapin en Europe du Nord-Ouest est relativement bien connue et de récentes recherches archéozoologiques permettent de mieux jalonner encore cette progression très lente. Les premiers lapins attestés au nord de l'espace Seine-Loire ne sont pas antérieurs au XI<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup>. Wibald avait peut-être déjà vu des lapins en Italie (où, cependant, ils ne sont guère fréquents à l'époque), mais c'est son voyage à Solignac et en Limousin qui a dû susciter en lui l'envie d'élever des lapins dans son abbaye de Stavelot. Jacques Stiennon rappelle qu'au XII<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>, les races de lapins n'étaient pas encore bien fixées et en déduit que ce n'est donc pas une race spécifique propre au Limousin qui aurait suscité la demande de Wibald, mais plus généralement l'intérêt dont celui-ci aurait fait preuve pour la cuniculiculture<sup>48</sup>. Peut-être dans un but alimentaire, vraisemblablement aussi (et surtout ?) en pensant à la fourrure d'autant plus aisée à se procurer que les lapins se reproduisent facilement et rapidement. On ne sait si ce souhait a été concrétisé ...

Du point de vue artistique et culturel, les deuxième et troisième quarts du XII<sup>e</sup> siècle apparaissent comme un moment important dans l'histoire de Stavelot. C'est en effet de ces années-là que datent des pièces majeures de l'orfèvrerie mosane en émail champlevé : le buste-reliquaire du pape Alexandre (Bruxelles,

<sup>41</sup> Éd. M. HARTMANN, *Das Briefbuch Abt Wibalds von Stablo und Corvey*, Hanovre, Hahnsche Buchhandlung, 2012 (MGH. *Die Briefe der deutschen Kaiserzeit*, 9), t. 2, p. 334-335, lettre 156.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 336-337, lettre 157.

<sup>43</sup> Je reprends ici Jacques STIENNON, « Quelques aspects du bestiaire mosan au Moyen Âge dans la littérature, l'histoire et la miniature », *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques (de l') Académie royale de Belgique*, 5<sup>e</sup> s., 75, 1989, p. 255-278 (sur Wibald, p. 265-269), ici p. 266.

<sup>44</sup> Elle a notamment été relevée par Ph. GEORGE, « Les confraternités... », *op. cit.*, p. 113 et *Id.*, « L'Aquitaine et le pays mosan ... », *op. cit.*, p. 124..

<sup>45</sup> J. STIENNON, « Quelques aspects du bestiaire mosan... », *op. cit.*, p. 266.

<sup>46</sup> Cécile CALLOU, *De la garenne au clapier : étude archéozoologique du Lapin en Europe occidentale*, Paris, Publications scientifiques du Muséum, 2003 (Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle, 189), notamment p. 228-229, 242-244, 253-254 et 261

<sup>47</sup> J. STIENNON, « Quelques aspects du bestiaire mosan... », *op. cit.*, p. 267-268.

<sup>48</sup> J. STIENNON insère ici (p. 267-268) quelques considérations sur le dossier hagiographique de saint Héliel, surtout honoré dans l'île de Jersey. Il affirme, en effet, que la *Vita* de saint Héliel (éd. G. CUPERUS, *Acta sanctorum*, Juillet, t. 4 (Anvers, 1745), p. 145-152, surtout chap. 9-10, p. 149, où il est question d'élevage de lapins de garenne) aurait été « composée vers le début du XI<sup>e</sup> siècle par un membre du chapitre de la cathédrale Saint-Lambert de Liège ». Je ne sais sur quelle base repose cette assertion.



Musées royaux d'Art et d'Histoire) remonte aux années 1145<sup>49</sup> ; la correspondance entre Wibald et l'orfèvre G., souvent identifié avec Godefroid de Huy, date de 1149<sup>50</sup> ; le somptueux triptyque de la Sainte Croix (New York, Pierpont Morgan Library) remonte à l'époque de Wibald<sup>51</sup> et l'autel portatif des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles est de très peu postérieur<sup>52</sup> ; le grand retable de saint Remacle, aujourd'hui disparu, a certainement demandé une longue période de réalisation, mais on se trouve dans les mêmes années<sup>53</sup>. On a même pu supposer, à titre d'hypothèse, que le succès des émaux champlevés dans l'orfèvrerie mosane trouverait son origine dans les contacts avec Limoges et le pays limousin dans les années 1140-1150 et serait donc une conséquence indirecte du voyage de Wibald à Solignac<sup>54</sup>. À Solignac aussi, la période est faste du point de vue artistique et culturel, puisque c'est peut-être des années 1142 ou 1143 que daterait la fin du chantier de la nouvelle église abbatiale<sup>55</sup>,

préluant à plusieurs arrivées de reliques prestigieuses<sup>56</sup>.

Dans ce contexte, il convient de mentionner les donations faites à l'abbaye de Solignac, vers 1151-1157, par un jeune moine issu de la petite noblesse limousine, Bozon d'Eschizadour<sup>57</sup> : je n'insisterai pas ici sur un chef-reliquaire de saint Martin de Tours et sur une châsse de saint Denis, mais bien sur un livre liturgique conservé depuis 1876 à la Bibliothèque nationale de France (nouv. acq. lat. 214)<sup>58</sup>. Il s'agit du livre du chapitre de Saint-Pierre de Solignac, contenant un martyrologe, la Règle de saint Benoît et un lectionnaire, auquel a été ultérieurement (entre 1273 et 1290) ajoutée une copie figurée et ordonnée de la version primitive du nécrologe de l'abbaye<sup>59</sup>. De façon exceptionnelle, le martyrologe a été enluminé : chaque mois de l'année est, à l'instar d'un calendrier, décoré d'une vignette évoquant les travaux des champs. L'illustration du mois de décembre ne représente pas,

<sup>49</sup> Dans une vaste bibliographie, je mentionnerai seulement Sophie BALACE, « Le chef-reliquaire du pape Alexandre », dans Philippe GEORGE, éd., *L'Œuvre de la Meuse (I)*, Liège, Trésor de la cathédrale de Liège, 2014 (Feuilles de la cathédrale), p. 12-28 ; à compléter par A. LEMEUNIER, F. VAN CLEVEN, I. VANDEN BERGHE, M. VANDENBRUAENE et L. WATTEUW, « Les reliques et leurs authentiques », dans A. LEMEUNIER éd., *Wibald de Stavelot...*, op. cit., p. 30-42 et les remarques de Sophie BALACE, « Le trésor de l'abbaye de Stavelot vers 1250 », dans A. DIERKENS, N. SCHROEDER et B. VAN DEN BOSSCHE, éd., *À la recherche d'un temps oublié*, op. cit., p. 73-78 (aux p. 73-74).

<sup>50</sup> Éd. M. HARTMANN, *Das Briefbuch Abt Wibalds*, op. cit., t. 1, p. 167-169 (lettres n<sup>os</sup> 96 et 97). Sur Godefroid de Huy, voir Philippe GEORGE, « 'Le plus subtil ouvrir du monde'. Godefroy de Huy, orfèvre mosan », *Cahiers de Civilisation médiévale*, 39, 1996, p. 321-338 ; à compléter par *Id.*, « 'Sur la terre comme au ciel'. L'évêque de Liège, l'abbé de Stavelot-Malmedy, le droit, la justice et l'art mosan vers 1170 », *Cahiers de Civilisation médiévale*, 56, 2013, p. 225-253.

<sup>51</sup> Sur ce triptyque aujourd'hui à New York, on renverra à l'analyse originale de Guy LOBRICHON et de Philippe GEORGE, dans Ph. GEORGE, *Art et patrimoine et Wallonie des origines à 1789. Essai de synthèse à la lumière des collections américaines et européennes*, Namur, Institut du Patrimoine wallon, 2017, p. 138-146.

<sup>52</sup> Par exemple Suzanne WITTEKIND, *Altar-Reliquiar-Retabel. Kunst und Liturgie bei Wibald von Stablo*, Cologne, Böhlau, 2004, p. 51-172 ; Patrick HENRIET, « Relire l'autel portatif de Stavelot », dans Ph. GEORGE, éd., *Orfèvrerie septentrionale (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*. *L'Œuvre de la Meuse (II)*, Liège, Trésor de la cathédrale de Liège, 2016 (Feuilles de la cathédrale), p. 179-208 ; S. BALACE, « Le trésor de l'abbaye de Stavelot... », op. cit., p. 74-75.

<sup>53</sup> L'analyse de ce retable autrefois considéré comme unitaire (ou presque) et remontant à l'abbatiale de Wibald fait actuellement l'objet d'une relecture drastique, notamment à la suite de la découverte d'un second dessin moderne (1666) qui le représentait. Voir divers articles décapants et extrêmement stimulants d'Hadrien KOCKEROLS, ainsi que la mise au

point récente de Pierre COLMAN, « Les deux dessins du retable de Wibald, abbé de Stavelot-Malmedy », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 124, 2020, p. 91-102.

<sup>54</sup> Idée séduisante mentionnée à plusieurs reprises par Philippe GEORGE, qui se réfère à l'article-pionnier de Jean-Claude GHISLAIN (« Réflexions sur le voyage de l'abbé Wibald de Stavelot en Aquitaine et les débuts de l'émaillerie champlevée mosane », *Bulletin des Amis du Musée d'Art religieux et d'Art mosan [de Liège]*, n<sup>o</sup> 9, octobre 1982, p. 5-13) : voir, par exemple, Ph. GEORGE, « L'Aquitaine et le pays mosan... », op. cit., p. 125-126 et surtout *Id.*, « Sur la terre comme au ciel... », op. cit., p. 234-236. Hypothèse accueillie avec prudence par Albert LEMEUNIER, « Limoges et l'Art mosan. Concordances et différences », dans J. TOUSSAINT, éd., *Émaux de Limoges, XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Namur, Société archéologique de Namur, 1996, p. 43-52. Cette question a été contextualisée récemment : voir Alain-Charles DIONNET, « La prime jeunesse de l'émail limousin », dans Ch. DENOËL et A.-Ch. DIONNET éd., *Chefs-d'œuvre romans de Saint-Martial de Limoges*, Gand-Limoges, Snoeck et Musée des Beaux-Arts de la Ville de Limoges, 2019, p. 106-123.

<sup>55</sup> Cl. ANDRAULT-SCHMITT, « Solignac, abbatiale Saint-Pierre... », op. cit., p. 186-187. Voir aussi la contribution correspondante dans ce volume.

<sup>56</sup> J.-L. LEMAITRE, « Reliques et authentiques de reliques ... », op. cit., p. 119-120.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 119-120, que je suis ici presque à la lettre.

<sup>58</sup> J.-L. LEMAITRE, *Les documents nécrologiques ...*, op. cit., p. 95-115 (description très détaillée) ; *Id.*, « L'illustration du livre du chapitre de Solignac, c. 1151-1157, un exemple unique dans la France méridionale », dans M. FOURNIÉ, D. LE BLÉVEC et A. STONES éd., *Culture religieuse méridionale. Les manuscrits et leur contexte artistique*. Toulouse, Privat, 2016 (Cahiers de Fanjeaux, 51), p. 169-188.

<sup>59</sup> Je reprends ici la description de J.-L. LEMAITRE, *Les documents nécrologiques...*, op. cit., p. 95-115, synthétisée dans « L'illustration ... », op. cit., p. 172-173.



comme habituellement dans ce type de calendriers, l'abattage du cochon, déplacé au mois de novembre, mais une figure épiscopale (avec crosse et mitre) et un moine barbu tenant un rouleau<sup>60</sup>. Comme l'a très bien vu Jean-Loup Lemaître, l'évêque est assurément saint Éloi, fêté au 1<sup>er</sup> décembre ; le moine ne peut être que saint Remacle et le rouleau, une évocation de la fondation du monastère<sup>61</sup>. La première partie du livre du chapitre remonte au milieu du XII<sup>e</sup> siècle ; la place qu'y occupe Remacle s'expliquerait donc logiquement par la vigueur nouvelle des relations entre Solignac et Stavelot après le renouvellement de la confraternité en 1134.

Ces éléments de prospérité ostentatoire ne doivent néanmoins pas occulter les difficultés de nature politique auxquelles est alors confrontée l'abbaye de Solignac. Ainsi, une lettre de l'empereur Frédéric I<sup>er</sup> Barberousse au roi Henri II Plantagenêt, en tant que duc d'Aquitaine, rédigée le 6 mai 1157 au palais d'Aix-la-Chapelle<sup>62</sup>, fait-elle mention d'exactions commises par les troupes « anglaises » (*a pravorum hominum infestationibus*) et de la nécessité dans laquelle s'est trouvé l'abbé Gérard de Terrasson de solliciter l'entremise de Wibald dans cette affaire : c'est Wibald (*nobis fidelissimus et carissimus Wibaldus*), en effet, qui a poussé l'empereur à recevoir Gérard avec honneur et bienveillance, à écouter ses doléances puis à écrire à Henri II pour l'enjoindre de prendre sous sa protection directe la personne de l'abbé et le monastère de Solignac.

La demande pressante de Frédéric, appuyée par le rappel de l'amitié qui le lie à Henri (*de nostra mutua et firmissima amicitia*), a peut-être eu un effet ponctuel. Mais, quelques années plus tard, vers 1170-1176, l'abbé de Solignac Archambaud écrit à Erlebold<sup>63</sup>, le

frère et successeur de Wibald comme abbé de Stavelot<sup>64</sup>, pour se plaindre des agissements du roi Henri, *rex Anglie*, et de son fils le comte de Poitiers (Richard Cœur de Lion). Peu avant la Pentecôte d'une année non précisée, des Brabançons (*Bramansiones*) et des Allemands (*Theutonici*) se seraient établis dans le domaine de Solignac et aurait pillé les biens de l'abbaye, tant *interiora quam exteriora*. Grâce à l'intervention de saint Éloi et de leur saint patron (*patronus*) Remacle, les moines et l'abbé ont pu rester sains et saufs. Plus tard, Henri et ses fils auraient séjourné en Aquitaine pendant un mois et, bénéficiant de leur appui, leur armée aurait consommé tout ce qui ne l'avait pas été précédemment. L'église elle-même n'a pas été touchée mais, pour pouvoir les conserver, la communauté a dû racheter au prix fort les objets précieux que possédait le monastère<sup>65</sup>. Cette lettre d'Archambaud commence par d'abondantes références à l'*affectio* et à la *caritas* qui unissent Stavelot et Solignac : *mente unum et idem esse debemus*.

Erlebold († 1192), dont on connaît pourtant l'intérêt pour les reliques et le zèle en matière de renouvellement ou de création d'accords de confraternité<sup>66</sup>, ne figure pas dans le nécrologe de Solignac, à la différence de son successeur, Gérard de Vianden (1192-1209), commémoré au 19 avril<sup>67</sup>.

### Le second et le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle

Il faut attendre le second quart du XIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire les abbatiats de Frédéric de Stein (1222-1245)<sup>68</sup> – aussi abbé de Prüm dans l'Eifel – et de l'évêque de Liège Henri de Gueldre (qui cumule donc ses fonctions épiscopales avec celles d'abbé de Stavelot, de 1248 à 1274)<sup>69</sup> pour avoir de nouveaux indices concrets des relations entre Stavelot et Solignac. Dans l'abbaye

<sup>60</sup> J.-L. LEMAITRE, *Les documents nécrologiques ...*, op. cit., p. 103 ; *Id.*, « L'illustration ... », op. cit., p. 178 (analyse) et 181 (fig. 5).

<sup>61</sup> Si cette hypothèse devait se vérifier, il conviendrait de s'interroger sur la représentation singulière de Remacle.

<sup>62</sup> Éd. M. HARTMANN, *Das Briefbuch Abt Wibalds...*, op. cit., t. 3, p. 894-895 (lettre 430).

<sup>63</sup> Éd. J. HALKIN et Ch.-G. ROLAND, *Chartes de Stavelot-Malmedy...*, t. 1, p. 506-507, n° 268.

<sup>64</sup> Sur le rôle considérable d'Erlebold notamment en matière artistique et spirituelle, Philippe GEORGE, « Erlebold († 1192), gardien des reliques de Stavelot-Malmedy », *Le Moyen Âge*, 90, 1984, p. 375-382 et *Id.*, « Sur la terre comme au ciel... », op. cit., passim.

<sup>65</sup> *Verumtamen corpus ecclesie non invasit, sed tamen res ipsas quas monasterium continebat precio magno denariorum redemimus* (éd. cit., p. 507).

<sup>66</sup> Ph. GEORGE, « Les confraternités ... », op. cit., p. 110-111.

<sup>67</sup> J.-L. LEMAITRE, *Les documents nécrologiques...*, op. cit., p. 154 (et notice n° 55, p. 465).

<sup>68</sup> N. SCHROEDER, *Les hommes et la terre de saint Remacle...*, op. cit., p. 110-116.

<sup>69</sup> Par exemple P. DE SPIEGELER, « Henri de Gueldre », dans *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. 23 (Paris, 1990), col 1142-1143 ; Alain MARCHANDISSE, *La fonction épiscopale à Liège aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Étude de politique historique*, Genève-Liège, 1998 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 272), p. 560. Plus récemment, Jean-Louis KUPPER, « L'évêque de Liège, abbé de Stavelot au XIII<sup>e</sup> siècle », dans A. DIERKENS, N. SCHROEDER et B. VAN DEN BOSSCHE éd., *À la recherche d'un temps oublié...*, op. cit., p. 13-18 et N. SCHROEDER, *Les hommes et la terre de saint Remacle...*, op. cit., p. 116-120. La figure d'Henri de Gueldre est centrale dans les propositions de Philippe GEORGE pour dater des environs de 1263-1268 la réalisation de la châsse de saint Remacle dont il sera question un peu plus loin ; cfr Philippe GEORGE, « La châsse de saint Remacle de Stavelot (1263-1268) et Liège », *Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège*, nos 298-299, 2002, p. 317-334.

limousine, l'abbatiate d'Hugues de Maumont (1195-1240)<sup>70</sup> avait vu une nouvelle consécration du *monasterium*, c'est-à-dire peut-être de l'église abbatiale (1211)<sup>71</sup>. Le 16 mai 1238, à la demande expresse du cellier Clément, l'abbé Hugues scelle un document renouvelant la confraternité entre Stavelot et Solignac<sup>72</sup> ; c'est ce précieux document qui a conservé le texte du précédent renouvellement, celui de Wibald en 1134, dont il a été question plus haut.

Le décès d'Hugues de Maumont en janvier 1240 est à l'origine d'un « rouleau des morts » particulièrement long (16 m !), extrêmement intéressant<sup>73</sup>. Commencé avec la belle saison, au printemps 1240, le précieux *rotulus* n'a fait retour à Solignac que plus d'un an plus tard, dans l'été 1241. On peut suivre l'itinéraire du porteur du rouleau<sup>74</sup>, qui s'est évidemment arrêté à Stavelot puis à Malmedy. À Stavelot, on acte le passage du *roligifer* Jean le 5 juin 1240, jour de la Saint Boniface ; après avoir évoqué sous une forme stéréotypée la mémoire du défunt abbé, le *titulus* de la communauté stavelotaine mentionne le nom de ses membres décédés (les prêtres Arnoul, Boniface, Garsile et Gobert, le convers Cunon)<sup>75</sup>. À Malmedy, par contre, c'est un petit poème de huit vers de circonstances qui a été ajouté<sup>76</sup>.

Les circonstances exactes de l'envoi à Solignac de reliques de Remacle, sous l'abbatiate d'Archambaud de Saint-Amand (1263-1290)<sup>77</sup>, ont fait l'objet – et d'une certaine manière, le font encore – de discussions acharnées, liées à la date de la réalisation de la nouvelle châsse de Remacle, aujourd'hui conservée dans l'église Saint-Sébastien de Stavelot. Le débat est alimenté par deux lettres émanant de Stavelot et datées

respectivement du mercredi 13 juin 1263 et du dimanche 13 mars 1268<sup>78</sup>.

La lettre de 1263 est adressée à Archambaud et à la communauté de Solignac par le doyen Jean et l'ensemble du *conventus* de Stavelot<sup>79</sup>. Il s'agit de la réponse à une demande insistante de reliques (*vestra devotio summo aspirat desiderio*) de leur glorieux patron commun, Remacle. Ce qui implique que, jusqu'alors, les moines de Solignac ne possédaient aucune relique de leur fondateur. À Stavelot, il est impossible (pour les raisons qui seront exposées plus loin) de disposer de reliques corporelles, mais, pour ne pas décevoir les requérants et pour leur offrir un *consolatorium*, leur sont envoyés : un fragment du bâton abbatial de Remacle (*de baculo pastorali*)<sup>80</sup>, un fragment de la chasuble (*casula*) avec laquelle le saint avait été enseveli et des éléments de ses sandales<sup>81</sup>. En outre, la communauté de Stavelot s'engage à transmettre à Solignac, dès que possible, une *portio* du corps de Remacle ; ce qui pourra se faire, est-il précisé, lors du transfert du corps saint de l'ancienne châsse dans la nouvelle : *de capsula in capsam quam gloriosam fieri fecimus transferri contigerit corpus, quod erit in brevi*. L'ancienne châsse est assurément celle qu'avait fait faire Wibald au milieu du XII<sup>e</sup> siècle ; la nouvelle est la châsse actuelle. Le texte dit, sans ambiguïté, que la nouvelle châsse est déjà largement réalisée, voire qu'elle est déjà achevée et qu'elle a été conçue comme remarquable (*gloriosam*). Le transfert aura lieu dans peu de temps (*quod erit in brevi*), soit qu'il faille d'abord terminer la châsse, soit qu'il convienne d'attendre le moment opportun pour procéder à la cérémonie. De ces reliques non-corporelles de Remacle

<sup>70</sup> J.-L. LEMAITRE, *Les documents nécrologiques ...*, op. cit., n° 71, p. 472-474.

<sup>71</sup> Cl. ANDRAULT-SCHMITT « Solignac. Abbaye Saint-Pierre... », op. cit., p. 194, et contribution dans ce même volume.

<sup>72</sup> Éd. J. HALKIN et Ch.-G. ROLAND, *Chartes de Stavelot-Malmedy...*, op. cit., t. 2, p. 33-34, n° 320 ou éd. J.-L. LEMAITRE, *Les documents nécrologiques ...*, op. cit., p. 78-79. Voir J.-L. LEMAITRE, « Stavelot et Solignac... », op. cit., p. 41.

<sup>73</sup> Éd. Jean DUFOUR, *Recueil des rouleaux des morts (VIII<sup>e</sup> siècle-vers 1536)*, t. 2 : 1181-1399, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006 (Recueil des historiens de la France. Obituaires, série in-4°, 8/2), p. 259-315, n° 186, avec les cartes et le détail des églises visitées p. 702-709 (cette édition remplace désormais J.-L. LEMAITRE, *Les documents nécrologiques...*, op. cit., p. 397-414 et Ph. GEORGE, « Les confraternités... », op. cit., p. 162). Voir aussi Ph. GEORGE, « L'Aquitaine et le pays mosan ... », op. cit., p. 123.

<sup>74</sup> Robert CHANAUD, « De Solignac à Carcassonne, Rouen, Bruges, Cologne, etc. L'itinéraire d'un porteur de rouleau des morts (1240-1241) », dans Robert CHANAUD éd., *Une histoire des circulations en Limousin. Hommes, idées et marchandises en mouvement, de la Préhistoire à nos jours*. Limoges, PULIM, 2015, p. 177-194. Voir aussi sa contribution dans ce volume.

<sup>75</sup> Éd. J. DUFOUR, *Rouleaux des morts...*, op. cit., p. 282, titulus 115.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 303-304, titulus 266. Si ce titulus n'a curieusement pas été édité par J. Dufour à la suite de celui de Stavelot (cfr n. précédente), c'est probablement parce qu'il n'est pas daté.

<sup>77</sup> J.-L. LEMAITRE, *Les documents nécrologiques...*, op. cit., n° 20, p. 443-444.

<sup>78</sup> Éd. J. HALKIN et Ch.-G. ROLAND, *Chartes de Stavelot-Malmedy...*, t. 2, op. cit., p. 67-68 et 69-70, n°s 346 et 348.

<sup>79</sup> En 1263, l'abbé est l'évêque de Liège en fonction ; c'est donc au doyen que revient concrètement la gestion de la communauté. Cf. N. SCHROEDER, *Les hommes et la terre de saint Remacle...*, op. cit., p.116-120.

<sup>80</sup> Sur la place symbolique majeure d'une relique de ce type, voir notamment Philippe GEORGE, « Le bâton de christianisation », dans S. GOUGUENHEIM, M. GOULLET et al., éd. *Retour aux sources : textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*. Paris, Picard, 2004, p. 891-899.

<sup>81</sup> Ph. GEORGE, *Les reliques de Stavelot-Malmedy*, op. cit., p. 31-32 (sandales), 33-34 (*casula*) et 37 (bâton pastoral). Cf. *supra*, n. 16 et 17.

(fragments de bâton, de chasuble et de sandales), aucun souvenir précis n'a été (et n'est aujourd'hui) conservé à Solignac<sup>82</sup>.

En 1268, par une lettre envoyée au même Archambaud et à la communauté de Solignac<sup>83</sup>, le doyen (non nommé) de Stavelot et l'ensemble du *collegium* de Stavelot en Ardenne font part de la joie qu'ils ont éprouvée en recevant le message apporté par deux envoyés (*nuncii*), le cellérier Clément que nous avons déjà vu à l'origine de la demande du renouvellement de la confraternité entre les deux fondations de Remacle en 1238<sup>84</sup>, et le sacristain Vivian. La lettre de Solignac faisait explicitement référence aux liens de confraternité entre Stavelot et Solignac (*cum suavi ac firmo vinculo, immo inviolabili mutua charitate firmato*)<sup>85</sup>; les mots utilisés sont à ce point affectueux et pleins de charité, que les moines de Stavelot font don<sup>86</sup> à leurs confrères limousins du bras (sc. une partie du bras) de saint Remacle, mais aussi de reliques des Onze mille Vierges et des Martyrs de la Légion thébaine<sup>87</sup>. Quelques décennies après l'envoi, ces reliques sont mentionnées dans une liste des reliques qui étaient conservées à Solignac dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>88</sup>.

L'interprétation des deux lettres de 1263 et 1268 est capitale pour la datation précise de la réalisation de la châsse de saint Remacle. Que signifient les mots *in brevi* de la lettre de 1263 ? L'envoi en 1268 de reliques corporelles est-il l'indice que le transfert des reliques dans la nouvelle châsse date de cette année-là ? Cette

châsse était-elle achevée en 1263 ou a-t-il encore fallu cinq ans pour la peaufiner ? L'envoi des reliques corporelles a-t-il été spontané et répond-il à la requête de 1263, ou une nouvelle demande a-t-elle été nécessaire ? Ces questions, que l'on pourrait estimer anecdotiques et d'intérêt limité, ont cependant de grandes conséquences pour l'identification des artistes qui ont travaillé à la châsse (quelques orfèvres travaillant en parallèle ou un véritable « atelier » ?) et pour déterminer ses liens avec la châsse de Notre-Dame à Aix-la-Chapelle qui lui est étroitement apparentée<sup>89</sup>.

Sans vouloir détailler ici le débat et ses enjeux, je me rallie volontiers à l'avis de Clemens Bayer et de Sophie Balace qui pensent à une réalisation assez rapide, commencée vers 1250 et achevée en 1263 ou très peu de temps après<sup>90</sup>. Quant à l'envoi des reliques en 1268, il me semble avoir été largement sollicité par le cellérier Clément et, probablement, fortement suggéré par les termes de la lettre dont celui-ci était porteur.

### Et après ?

Les liens de confraternité entre Solignac et Stavelot ont assurément été maintenus au XIV<sup>e</sup> siècle. Ils sont mentionnés dans une liste énumérative des quelque soixante confraternités de Stavelot-Malmedy copiée au XIV<sup>e</sup> siècle (datation sur la seule base paléographique) sur les folios restés vierges du tome II de la célèbre Bible de Stavelot (1093-1097 ; Br. Libr. Add. 28106-28107)<sup>91</sup>. Et un règlement des modalités pratiques

<sup>82</sup> J.-L. LEMAITRE, « Reliques et authentiques de reliques ... », *op. cit.*, p. 120. On ne sait évidemment pas ce que désigne exactement la double mention générale *De s. Remaclo episcopo et De s. Remaclo, qui fuit primus abbas huius abbatiæ et postea episcopus Leodiensis*, dans un ancien inventaire de reliques de Solignac dressé à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (original perdu, nouvelle édition par J.-L. LEMAITRE, « Reliques et authentiques de reliques... », *op. cit.*, p. 124-125).

<sup>83</sup> *Supra*, n. 78.

<sup>84</sup> *Supra*, n. 72.

<sup>85</sup> Ce qu'a bien vu Ph. GEORGE, « Les confraternités ... », *op. cit.*, p. 114.

<sup>86</sup> Le *liber capituli* de Solignac (avec une copie du nécrologe à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle) mentionne au 25 juin la « translation » des reliques de Remacle à Solignac ; cette mention renvoie-t-elle aux événements de 1268 ?

<sup>87</sup> Philippe GEORGE a attiré mon attention sur le fait qu'Henri de Gueldre avait été prévôt de la collégiale Saint-Victor de Xanten, centre du culte rhénan des Martyrs de la Légion thébaine, et qu'il était en relation étroite avec Guillaume de Ryckel, abbé de Saint-Trond, dont on connaît l'intérêt pour les reliques des Vierges de Cologne ; voir notamment Philippe GEORGE, « À Saint-Trond, un import-export de reliques des Onze Mille Vierges dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège*, t. 12, n° 253, 1991,

p. 209-228 et Id., « Sur les traces des saints thébains en pays mosan », dans N. BROCARD, Fr. VANNOTTI et A. WAGNER éd., *Autour de saint Maurice. Actes du colloque « Politique, société et construction identitaire. Autour de saint Maurice »*, 29 septembre-2 octobre 2009, Besançon-Saint-Maurice d'Againe, 2012, p. 419-430.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 124-125 (il s'agit de la liste mentionnée *supra*, n. 83).

<sup>89</sup> Il n'est pas utile de détailler ici les arguments polémiques qui ont été présentés particulièrement par Philippe GEORGE (par ex. dans l'article cité *supra*, n. 66) et Benoît Van den Bossche. On pourra s'en faire une idée en se reportant à Benoît VAN DEN BOSSCHE, « La châsse de saint Remacle, les orfèvres, l'atelier : état de la question » et à Dorothee KEMPER, « Der Remaklusschrein. Neue Forschungsperspektiven », dans A. DIERKENS, N. SCHROEDER et B. VAN DEN BOSSCHE éd., *À la recherche d'un temps oublié ...*, *op. cit.*, resp. p. 79-85 et 95-99.

<sup>90</sup> Cl. BAYER, « Sur la datation de la châsse de saint Remacle : deux missives et des inscriptions », *ibid.*, p. 87-94, à la p. 92. La traduction rigoureuse de la lettre de 1263 fournie dans cet article permet de résoudre une bonne partie des questions polémiques mentionnées dans la note précédente.

<sup>91</sup> Éd. J. HALKIN et Ch.-G. ROLAND, *Chartes de Stavelot-Malmedy...*, *op. cit.*, t. 2, p. 657-658, n° 1700 ou éd. Ph.



réglant cette confraternité a été rédigé à Solignac sous l'abbatiat d'Archambaud III de Saint-Amand le Jeune (1302-1335)<sup>92</sup>. De surcroît, le même Archambaud a prévu une distribution exceptionnelle de nourriture le jour de la fête de saint Remacle (fêtée à Solignac le 5 septembre) : une distribution, le midi, d'oignons, de pâtisseries, de bon poisson et, le soir, de pâtisseries, d'œufs et de vin<sup>93</sup>.

Il n'en reste pas moins que, si l'on en juge par la documentation conservée, les liens entre les deux abbayes n'ont été ni spectaculaires, ni durables<sup>94</sup>. Il ne subsiste presque aucune trace à Solignac de reliques de Remacle ou de reliques de provenance stavelotaine<sup>95</sup>. Certes, des destructions importantes ont eu lieu en 1568-1569<sup>96</sup>, mais elles n'expliquent pas tout. Il n'y a pas non plus de pièce d'orfèvrerie mosane (par exemple émaillée), dans le Trésor de l'abbaye. Semblablement, il n'y a à Stavelot aucune trace de reliques provenant de Solignac, mais, dans ce cas-là, on peut se demander quelles auraient été les reliques limousines qui auraient intéressé les moines ardennais<sup>97</sup>...

---

GEORGE, « Les confraternités ... », *op. cit.*, p. 159-161, annexe 1.

<sup>92</sup> J.-L. LEMAITRE, *Les documents nécrologiques ...*, *op. cit.*, p. 311-312 et n° 21, p. 445-448. ; *Id.*, « Stavelot et Solignac... », *op. cit.*, p. 43.

<sup>93</sup> Éd. J.-L. LEMAITRE, *Les documents nécrologiques ...*, *op. cit.*, p. 351-357, à la p. 355 : *Sancti Remacii episcopi* [mais non *abbatis* ! la nuance n'est pas négligeable], *sepis et rafiolos et pitanciam de optimis piscibus et cornutas et justas tercieryras, et ad cenam, nebulas et oblidas et Ill ova et caritatem*. Cf. J.-L. LEMAITRE, « Stavelot et Solignac ... », *op. cit.*, p. 43 et *Id.*, « Le menu d'une abbaye dans les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle », dans ce même ouvrage.

<sup>94</sup> Le nécrologe de Stavelot, constitué au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle et poursuivi jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle (*Liber sancti Remacii*, Br. Libr. Add. 18028, f° 121-211), ne contient que deux mentions de commémorations d'abbés de Solignac ; cf. J.-L. LEMAITRE, *Les documents nécrologiques ...*, *op. cit.*, p. 79.

<sup>95</sup> Le procès-verbal de la visite des reliques dressé par dom Placide Roussel en 1641 ne mentionne pas les reliques des Onze mille Vierges ni celles des Martyrs de la Légion thébaine. Saint Remacle y est cité sans aucun détail. Cf. J.-L. LEMAITRE, « Reliques et authentiques de reliques... », *op. cit.*, p. 126-128.

<sup>96</sup> Par exemple J.-L. LEMAITRE, « Reliques et authentiques de reliques... », *op. cit.*, p. 125-126.

<sup>97</sup> La lettre 157 de Wibald et la question de la présence de lapins en Lotharingie au XII<sup>e</sup> siècle (cfr. *Supra*, p. 62 et n. 41-48) ont fait l'objet d'un article spécifique, achevé après la remise du manuscrit du présent article : Alain DIERKENS, « Des lapins en pays mosan au milieu du 12<sup>e</sup> siècle ? À propos d'une lettre de Wibald de Stavelot », dans Line VAN WERSCH *et al.*, éd. *Cerner le passé. Mélanges en l'honneur de Patrick Hoffsummer*, Liège, Atelier des Presses de l'Université, 2021, p. 479-489.